



www.anneaux-du-marais.fr
contact@anneaux-du-marais.fr

saison 2014/2015

❶ Les entraînements

L'association a pour objectif de favoriser la pratique sportive en loisir dans un esprit convivial et de respect de l'autre. Les activités régulières sont le badminton tous les jeudis soirs et la course à pied tous les mardis soirs. L'association propose aussi à ses adhérents d'autres activités occasionnelles telles que le squash, le tarot, les soirées jeux de société, le bowling. Certaines activités, telle que le badminton, exigent une participation financière supplémentaire à la cotisation d'adhésion.

❷ La cotisation à Les Anneaux du Marais :

Du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015 :

16 €

8 € (demandeurs d'emploi et étudiants)

❸ **Badminton** : Cette activité nécessite une participation complémentaire de 2 € payable à chaque séance. Possibilité de payer en début d'année un forfait cotisation + badminton à 94 € (nombre de séances estimés à 39 sur l'année). Une facture vous sera délivrée pour pouvoir bénéficier éventuellement d'une prise en charge Comité d'Entreprise.

❹ **Certificat Médical** : La pratique régulière du badminton et/ou de la course à pied nécessite de fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de ces sports en compétition. Veuillez consulter votre médecin traitant.

Merci de remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous et de le transmettre à un membre du bureau avec votre chèque à l'ordre de Les Anneaux du Marais et votre certificat médical.

LES ANNEAUX DU MARAIS - BULLETIN D'ADHESION 2014/2015

NOM Prénom : Date de naissance : / /

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Tél. : Email :

Profession (facultatif) :

- Je suis intéressé(e) par la pratique du Badminton Tennis Course à pied Vélo/VTT
Natation Squash Raid Aventure / triathlon Tarot autres :
- J'accepte de recevoir les informations de Les Anneaux du Marais par e-mail .
- Visibilité photos : j'accepte de figurer sur l'espace privé du groupe Facebook de l'association. Les membres de ce groupe, membres d'autres associations sportives LGBT, sont connus des membres du bureau .

L'association s'interdit de poster des photos de personnes reconnaissables sur les espaces réservés au public tels que la page Facebook et le site internet de l'association.

IMPORTANT : Les Anneaux du Marais s'engage à ne divulguer aucune information fournie par ses adhérents, à quelque organisme que ce soit, sans le consentement exprès de ceux-ci. Selon la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978 chaque adhérent dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations le concernant.

Fait à le / /

Signature :